

Projet d'établissement 2019-2022



Lycée Charles de Gaulle



SOMMAIRE

- Préambule

- **Axe 1 - Accompagner chaque élève vers sa réussite** (p. 3)

↳ Au lycée dans le secondaire

A- Réussir ses études et son examen au lycée

- 1- développement du lien entre le collège et le lycée
- 2- mise en place de dispositifs d'aide pour les élèves rencontrant des difficultés
- 3- prise en compte des élèves allophones

B- S'ouvrir, découvrir

- 1- participation fréquente à des projets stimulants de hauts niveaux proposés en dehors de la classe
- 2- développement de la visibilité de ces projets

↳ Au lycée en CPGE

A- Réussir son adaptation en CPGE

- 1- poursuite des actions de parrainage entre étudiants
- 2- poursuite des actions qui préparent les élèves à leurs concours

B- Articuler les études et la future vie professionnelle

C- Un projet spécifique : le concours de débats en anglais

- **Axe 2 - Préparer chaque élève aux enjeux d'un monde en pleine mutation** (p. 7)

A- Rendre la culture numérique accessible

- 1- Exigence matérielle
- 2- Utilisation du numérique au service de la communication dans le lycée

B- Favoriser la mobilité géographique

- 1- les séjours linguistiques et culturels à l'étranger
- 2- les séjours en immersion longue

- **Axe 3 - Offrir un service de qualité** (p.9)

A- Aménager l'espace pour le bien-être de tous

- 1- déménagement de l'infirmerie
- 2- absence d'installations sportives
- 3- optimisation de l'utilisation de la galerie vitrée
- 4- développement de l'attractivité du CDI
- 5- aménagement de la cour intérieure
- 6- réalisation d'un vestiaire pour le personnel féminin ADL

B- Développer des comportements éco-responsables

- 1- Revitalisation du CVL
- 2- Encouragement des comportements éco-responsables pour tous les usagers du lycée

- Annexes

Après trente années d'existence, le lycée Charles de Gaulle est un établissement qui jouit toujours d'une belle réputation. Chaque membre de la communauté éducative est conscient de cette image qui nous honore et nous oblige ; cette exigence fait partie des caractéristiques de l'établissement.

L'action éducative est pleinement consacrée à la réussite de chacun, réussite qui peut aller jusqu'au plus haut niveau puisqu'un grand nombre d'élèves intègre les classes préparatoires ou PACES.

Pour assurer cette réussite, le lycée Charles de Gaulle dispose de plusieurs atouts.

Il bénéficie de sa situation géographique, près du centre-ville historique et des lieux de culture.

Par sa taille humaine (environ 800 élèves avec la CPGE), il représente, pour tous les élèves et les personnels, un lieu où il fait bon travailler mais aussi bon vivre. Cette taille permet en outre une réelle proximité entre tous les intervenants, ce qui favorise la richesse des échanges à l'intérieur d'une équipe stable et très qualifiée, gage d'une authentique réactivité face à la diversité des situations.

Enfin, l'attractivité du lycée réside également dans ses spécificités en terme d'enseignements, avec l'existence du japonais et du Bachibac.

Néanmoins, le lycée Charles de Gaulle accueille désormais un public de plus en plus hétérogène, public qu'il s'agit d'accompagner avec attention et bienveillance afin que chacun trouve sa place.

Notre mission consiste donc à maintenir et à développer un cadre propice aux apprentissages, à l'épanouissement et à la réussite de chaque lycéen, en tant que personne et en tant que citoyen, dans un monde plus que jamais en mouvement.

Ce projet d'établissement élaboré de mai à novembre 2018 à partir d'un diagnostic partagé pour mieux agir ensemble a été approuvé par le Conseil d'administration en date du 27 novembre 2018.

La Proviseur

AXE 1

ACCOMPAGNER CHAQUE ELEVE VERS SA REUSSITE

Au lycée dans le secondaire

L'ensemble des personnels est très attentif à se remettre en cause en permanence pour accueillir, faire réussir et s'épanouir des élèves tous différents.

A- Réussir ses études et son examen au lycée

Certains élèves rencontrent des difficultés durant leur parcours ; certains arrivent même déjà en difficulté ou démotivés. Beaucoup d'efforts sont déployés pour encadrer ces élèves et leur permettre de poursuivre leurs études.

1- Développement du lien entre le collège et le lycée

Pour faciliter le passage de la troisième à la seconde, nous cherchons à renforcer la communication, par disciplines, avec nos collègues des collèges du secteur :

- renforcer la communication entre les équipes de direction ;
 - renouveler des rencontres entre professeurs ; ces rencontres ont déjà eu lieu dans certaines disciplines et ont été stimulantes. Elles pourraient aboutir à l'invention d'outils communs ;
 - organiser des projets communs entre des classes de troisième et des classes de seconde.
- Un projet de participation commune à un prix littéraire s'est mis en place à la rentrée 2018/19 avec le collège Hastings.

2- Mise en place de dispositifs d'aide pour les élèves rencontrant des difficultés

Il s'agit de développer des dispositifs existants et d'en inventer de nouveaux :

- améliorer le fonctionnement du tutorat sur tous les niveaux ;
- mettre en commun les dispositifs d'accompagnement pour évaluer ceux qui donnent les meilleurs résultats ;
- lutter contre l'absentéisme, qui conduit parfois au décrochage. Cela passe par une collaboration resserrée entre tous les personnels, notamment entre l'équipe enseignante et la vie scolaire.

3- Prise en compte des élèves allophones

Ces élèves ont des difficultés spécifiques ; nous cherchons à les accompagner de manière ciblée, avec l'aide des ressources fournies par d'autres établissements et d'autres professeurs spécifiquement formés à ce public.

B- S'ouvrir, découvrir

Nous cherchons à développer la curiosité des élèves et à les encourager à apprendre par tous les moyens possibles, pas seulement dans le cadre de la classe et des programmes.

1- Participation fréquente à des projets stimulants de hauts niveaux proposés en dehors de la classe

Les élèves s'investissent et apprennent beaucoup lorsqu'ils participent à des projets auxquels ils adhèrent. Ces projets favorisent l'apprentissage de connaissances mais aussi l'apprentissage du travail en groupe, les compétences d'organisation, de communication, ... :

→ encourager les élèves à participer à toutes sortes de concours proposés, académiques, nationaux et internationaux au cours de l'année (concours scientifiques, concours d'écriture, de critique en langue étrangère, concours des I.E.P.) ; cet encouragement peut passer par un accompagnement des professeurs, sous forme d'ateliers ou dans le cadre des cours et des enseignements d'exploration ;

→ continuer à s'engager dans les projets culturels qui aiguisent la curiosité des élèves et les conduisent parfois à rencontrer des élèves d'autres lycées (« Croiser les arts », « Lycéens au cinéma », « Boréales », ...) ;

→ stimuler l'esprit scientifique chez les filles en créant un atelier de haut niveau pour promouvoir la culture scientifique ;

→ encourager la participation aux championnats UNSS en accompagnant les élèves jusqu'au plus haut niveau.

2- Développement de la visibilité de ces projets

Le constat est fait d'une information qui ne circule pas toujours assez bien et de projets méconnus d'une partie des élèves, des personnels, des familles :

→ améliorer l'information à ce sujet pour motiver de nouveaux élèves et valoriser les participants paraît très important. Ceci rejoint un autre point du projet d'établissement. (cf.B,1).

L'efficacité des efforts mis en œuvre pour la réussite et l'épanouissement des élèves se mesurera certes en observant le taux de réussite au baccalauréat et le taux d'élèves obtenant satisfaction dans leur choix d'orientation ; mais la diminution du taux d'absentéisme et l'investissement dans les divers ateliers peuvent aussi constituer un indicateur fort.

Au lycée en CPGE

L'équipe enseignant en C.P.G.E. s'attache à faire réussir les étudiants de la classe préparatoire ECE en les encadrant dans la conduite de leurs études et en les aidant à articuler cette préparation de concours avec un futur parcours professionnel.

A- Réussir son adaptation en CPGE

La classe préparatoire ECE est exigeante et il convient d'aider les étudiants à y trouver leur place.

1- Poursuite des actions de parrainage entre étudiants

L'aide que les étudiants peuvent s'apporter entre eux est importante ; l'équipe enseignante s'est engagée depuis 2 ans pour organiser cette aide :

→ parrainage entre les étudiants actuellement en classe préparatoire et les « anciens » (des étudiants qui sont soit actuellement en écoles, soit dans la vie professionnelle). Cela permet aux anciens de faire part de leur expérience, de donner des conseils et de soutenir les étudiants actuels ;

→ parrainage entre les étudiants de première année et ceux de deuxième année. Ce parrainage en interne, outre les qualités du précédent, a l'avantage de créer une cohésion du groupe et de renforcer l'esprit collectif.

L'intérêt de ces parrainages peut se mesurer à partir d'un questionnaire renseigné par le parrain et l'étudiant pour évaluer le degré de satisfaction par rapport aux attentes (fréquence des échanges, qualité des conseils, disponibilité du parrain, type de soutien apporté, ...).

2- Poursuite des actions qui préparent les élèves à leurs concours

Pour entretenir la motivation des étudiants dans la préparation d'un concours, il est important de le rendre concret :

→ importance des visites dans les écoles de commerce (Néoma à Rouen, ESC à Rennes) ; ces visites sont organisées depuis 2017 ;

→ organisation d'oraux blancs en première et en deuxième années, avec la présence de personnes représentant le monde professionnel ;

→ organisation d'un stage en entreprise de 2 semaines à la fin de la première année. Non seulement ce stage est important pour découvrir le monde professionnel mais il est aussi très valorisé lors des oraux de concours.

B- Articuler les études et la future vie professionnelle

Il est utile pour les étudiants de découvrir le monde professionnel qu'ils rejoindront au terme de leurs études :

→ une action de rapprochement entre le lycée et la CCI de Caen va être menée, notamment pour l'organisation des stages en fin de première année. La CCI, grâce à son important réseau, peut fournir des adresses de stage, ce qui faciliterait la recherche des étudiants et augmenterait l'ouverture sur le monde professionnel. Cela permettrait également de trouver plus facilement des personnes du monde professionnel pour participer aux oraux blancs en ECE2 ;

→ l'initiative pourrait même aller plus loin, en cas de réussite, en créant un parrainage entre un professionnel et un étudiant de 1^{ère} année.

Il sera intéressant d'observer à l'avenir, grâce aux réponses à un questionnaire, le temps passé par les étudiants pour trouver un stage, le nombre d'adresses proposées par la CCI chaque année, ainsi que le nombre de personnes issues du monde professionnel qui participeront aux oraux blancs en ECE2.

C- Un projet spécifique : le concours de débats en anglais

→ L'idée est d'organiser un concours de débats en anglais regroupant différentes sections de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE scientifiques, littéraires et économiques). Ceci présente d'abord un intérêt linguistique puisqu'il s'agit de communiquer en langue étrangère ; mais ce projet cherche aussi à développer la confiance des étudiants, l'aisance lors de leurs prises de parole face à autrui.

Cette action est en cours de réalisation ; la première édition aura lieu au printemps 2019.

L'intérêt que suscite ce projet sera évalué en fonction du nombre d'équipes participant aux débats chaque année et en fonction des séries représentées pour voir si elles recouvrent la diversité des CPGE.

AXE 2

PREPARER CHAQUE ELEVE AUX ENJEUX D'UN MONDE EN PLEINE MUTATION

Chacun est conscient que le lycée doit sans cesse évoluer pour prendre en compte le monde tel qu'il est ; le développement du numérique ainsi que la demande forte de mobilité sont deux points de vigilance qu'il s'agit d'observer et qui orientent les projets à venir.

A- Rendre la culture numérique accessible

On peut constater l'explosion du numérique mais des actions sont à mener pour que chacun y soit préparé et y ait accès.

1- Exigence matérielle

Le bon usage du numérique suppose d'abord l'existence d'un matériel adapté, que les personnels s'approprient :

- rajeunir le parc informatique du lycée avec la collaboration de la Région ;
- encourager l'usage du numérique et des projets liés au numérique. L'idée est de mettre en place une « commission du numérique », constituée du chef d'établissement, de l'intendance, des référents numérique et culturel, d'élèves, d'un coordonnateur par discipline et de tout volontaire ; cette commission se réunirait une fois par an pour évaluer les besoins en matériel, évaluer les besoins en formation pour les personnels, mutualiser les pratiques et réfléchir à la mise en place d'activités pluridisciplinaires.

2- Utilisation du numérique au service de la communication dans le lycée

Le constat a été fait du manque de visibilité de certaines informations (cf axe 1, B.2). Il faut y remédier :

- moderniser les outils de communication du lycée afin de mieux informer sur les différents projets et les différentes réalisations des élèves et enseignants. Il faut agir pour mettre en place un fil de diffusion de l'information sur les réseaux et médias sociaux, à destination des enseignants, des élèves, des familles. Ce fil pourrait être administré par les référents culturel et numérique.

Une manière simple d'évaluer ces projets consistera à constater le renouvellement du parc informatique et des moyens de communication du lycée ; il conviendra aussi d'observer le nombre d'acteurs qui se saisiront de ces outils.

B- Favoriser la mobilité géographique

La diversité des langues enseignées au lycée de Gaulle constitue indéniablement l'un de ses atouts : japonais, italien, les langues et cultures de l'antiquité, l'existence d'une section Bachibac s'inscrit également dans cette volonté de mettre l'accent sur les langues.

La présence d'assistants de langues est aussi un élément stimulant pour les élèves, à conserver.

Enfin, le fait que le lycée accueille au cours de l'année des élèves étrangers et envoie ses élèves à l'étranger est un élément important pour favoriser l'apprentissage des langues et l'ouverture à d'autres cultures. La mobilité des élèves, qui correspond par ailleurs à une forte demande des familles, est en train de devenir un point majeur de la culture d'établissement.

1- Les séjours linguistiques et culturels à l'étranger

Il existe déjà de nombreuses possibilités de séjours à l'étranger pendant les années d'étude au lycée Charles de Gaulle : Allemagne, Italie, Espagne, Japon. C'est un atout à entretenir :

→ l'objectif est de permettre au plus grand nombre l'accès à au moins un séjour à l'étranger avec l'aide du « Pass-monde » région, de la caisse de solidarité créée pour ces occasions.

2- Les séjours en immersion longue

Depuis 2018, le lycée a développé la possibilité pour les élèves d'effectuer des séjours en immersion de 4 à 6 semaines. Une première expérience a été tentée en avril 2018 avec l'Alliance française et le lycée de Dallas ; plusieurs autres ont été menées avec 3 lycées en Espagne.

Le bilan à ce jour est très satisfaisant. Il s'agit de développer et élargir les possibilités de séjours en immersion :

→ rechercher de nouveaux partenaires. Un projet est actuellement en cours pour un séjour de 6 semaines en Argentine avec l'association Mar del Plata et le lycée Sainte Marie à Caen ;

→ valoriser les élèves participants : à leur retour, ils passent un entretien et se voient octroyer un diplôme qui peut enrichir un CV ;

→ encourager les candidatures pour les stages organisés par la région en été.

L'ouverture internationale est donc un axe fort du projet d'établissement du lycée Charles de Gaulle avec ses sections européennes et binationales. Il faudra étudier l'évolution du nombre d'élèves participant à cette mobilité ainsi que la pérennisation des projets créés.

AXE 3

OFFRIR UN SERVICE DE QUALITE

Lieu de travail, le lycée est aussi un lieu de vie pour l'ensemble de ses usagers. Chacun doit avoir à cœur de participer au bien vivre de tous.

A- Aménager l'espace pour le bien-être de tous

On ne peut que constater que le lycée manque d'espace, de locaux. Il s'agit de faire preuve d'ingéniosité pour améliorer l'existant, au profit de tous.

1- Déménagement de l'infirmierie

Située au 3ème étage, l'infirmierie est isolée et quasiment inaccessible aux personnes en situation de handicap :

- proposition faite au Conseil Régional de redescendre l'infirmierie au rez-de-chaussée ;
- le personnel devra s'adapter aux contraintes nées de ce réaménagement, par exemple la disparition d'une salle de cours.

2- Absence d'installations sportives

Le lycée ne possède pas d'installations sportives en propre. Chacun le déplore et en mesure les inconvénients. Il n'est pas du ressort du lycée d'inventer des installations sportives mais une réflexion doit s'engager sur l'utilisation de l'existant :

- réfléchir à l'utilisation du Foyer pour des activités sportives plus « douces », alerter la Région du manque d'installations et proposer un agrandissement pour ces activités douces.

3- Optimisation de l'utilisation de la galerie vitrée

Lieu central de la vie des élèves au lycée, la galerie vitrée est trop froide pour accueillir en hiver dans de bonnes conditions les élèves qui souhaitent travailler en groupe. Or, les élèves apprécient ce lieu, d'autant que le lycée ne dispose que d'une seule salle de permanence :

- concertation avec la Région sur les possibilités de mieux isoler ce lieu.

4- Développement de l'attractivité du CDI

Le CDI ne dispose pas de salle de travail de groupe ; son mobilier vieillissant le prive aussi d'une forme de gaieté, propice au travail :

- des travaux internes ont déjà été réalisés pour rafraîchir le CDI et le rendre plus attrayant ;
- la mise en place d'un nouveau mobilier est en cours.

5- Aménagement de la cour intérieure

Vide de tout aménagement, la cour intérieure n'est pas un lieu de vie très investi par les élèves :

→ l'idée est d'aménager l'espace par l'acquisition d'un mobilier urbain en matériaux recyclables.

6- Réalisation d'un vestiaire pour le personnel féminin ADL.

Cette absence de vestiaire représentait un problème avéré pour le travail :

- le vestiaire est en cours de réalisation.

Pour tous ces projets, une politique globale de travaux est mise en place avec la collaboration de la Région qui est propriétaire des locaux et qui est devenue au fil des phénomènes de décentralisation l'employeur direct de ces personnels.

En interne, le lycée impulse également une politique d'investissement pour rénover les salles de cours et les lieux de vie.

Le double souci qui guide ces projets est d'utiliser au mieux et au bénéfice de tous l'espace contraint du lycée, tout en en assurant la sécurité.

B- Développer des comportements éco-responsables

Les lycéens du lycée Charles de Gaulle s'investissent assez peu pour des actions collectives, autonomes. Il s'agit d'encourager ce type d'actions, importantes pour la formation de citoyen, en les orientant vers des pratiques éco-responsables.

1- Revitalisation du CVL

Le CVL, qui pourrait être à l'initiative de tels projets, manque d'ambition :

- solliciter davantage les élèves les plus réceptifs du lycée et les soutenir.

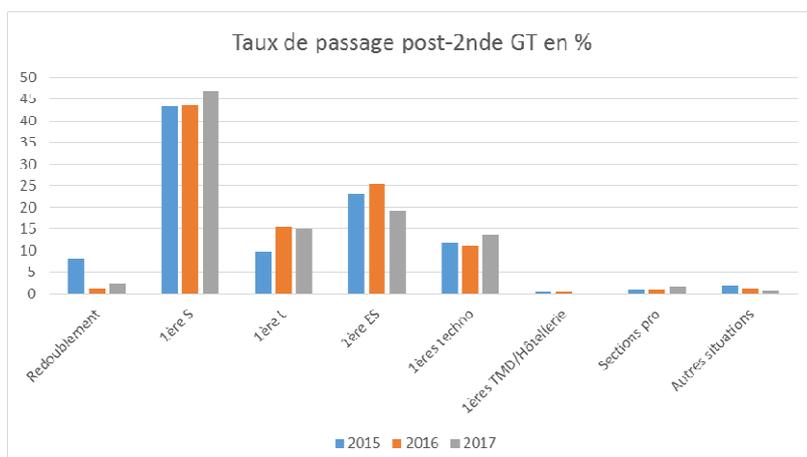
2- Encouragement des comportements éco-responsables pour tous les usagers du lycée

Si ces projets sont espérés des élèves, ils peuvent aussi être impulsés et soutenus par tous les adultes du lycée :

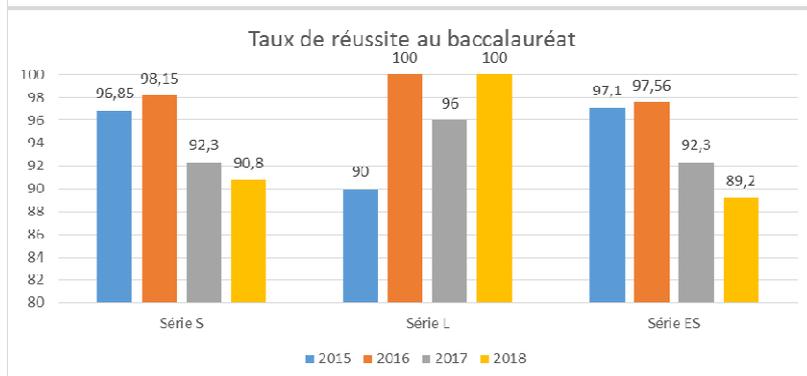
- recyclage de l'ensemble du papier par des poubelles ou cartons bleus ;
- création d'ateliers pour réfléchir à la manière de lutter contre le gaspillage ;
- avantage donné aux circuits courts et à l'achat de denrées issues de l'agriculture biologique.

ANNEXES

Taux de passage post-2nde GT en %			
	2015	2016	2017
Redoublement	8,2	1,4	2,5
1ère S	43,4	43,5	46,9
1ère L	9,7	15,5	14,9
1ère ES	23,3	25,5	19,3
1ères techno	11,9	11,1	13,8
1ères TMD/Hôtellerie	0,4	0,4	0
Sections pro	1,1	1,1	1,8
Autres situations	2	1,5	0,8

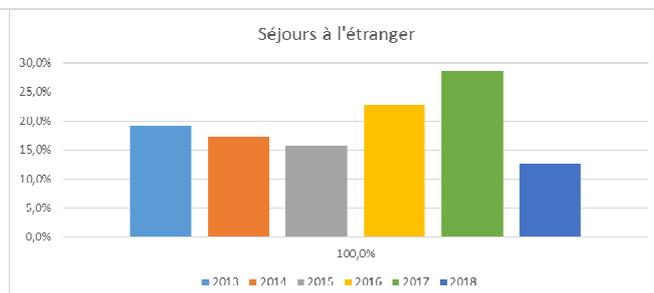


Taux de réussite au baccalauréat en %				
	2015	2016	2017	2018
Série S	96,85	98,15	92,3	90,8
Série L	90	100	96	100
Série ES	97,1	97,56	92,3	89,2



Séjours à l'étranger *						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Effectif étab.	803	814	783	796	805	791
Effectif séjour	153	140	123	181	230	100
%	19,1%	17,2%	15,7%	22,7%	28,6%	12,6%

* Le séjour au Japon se déroule 1 an sur 2



Établissements d'origine des élèves (sup. à 5% de l'effectif du niveau) Rentrée scolaire 2018	1ERE	2 ^{NDE}	TERMINALE
	Nb (%)	Nb (%)	Nb (%)
Effectif établissement	243	286	226
collège de secteur	111 (45,6)	139(48,6)	91(40,3)

Nombre d'établissements d'origine Rentrée scolaire 2018	2NDE	1ERE	TERMINALE	CPGE
		52	51	48

	Poursuite d'études dans Post-Bac			
	2014	2015	2016	2017
BTS	5,5 %	3,6 %	3,4%	2,1%
DUT	12,9 %	9,3 %	5,5 %	
CPGE	14,9%	12,4 %	16,1 %	10,3 %
Licences	44,8 %	48,9 %	45,3 %	
Ingénieurs		1,3 %	0,8 %	
Médecine/Pharma	13,9 %	14,7 %	12,3 %	